

de cécité. Depuis cette époque, plusieurs auteurs se sont occupés de cette question et ont incriminé le tabac, pris à certaines doses, comme la source de certaines affections de la vue.

Le Dr Dowling qui, pendant plusieurs années, a fait des recherches relativement aux empoisonnements lents causés par le tabac, les a complétées tout récemment, en examinant un grand nombre d'individus attachés aux principales manufactures de tabac de Cincinnati.

Le nombre total des employés dans ces manufactures était de 3,000; 1,500 hommes et 1,500 femmes. L'auteur en a choisi 150 parmi ceux qui étaient les plus vieux et connus comme invétérés, et a soumis leur organe visuel à un examen attentif.

Voici le résumé de ses recherches : sur 150 hommes, 90 o/o usaient du tabac sous une forme quelconque ; 20 o/o environ, outre la pipe et le cigare dont ils faisaient grand usage, chiquaient. Comparativement, peu de ces individus buvaient beaucoup, et encore ne buvaient-ils que de la bière.

Beaucoup de ces employés avaient les muscles flasques et présentaient plus ou moins d'anémie, les femmes surtout. Les hommes examinés avaient de 30 à 60 ans.

La première série d'observations ne contenait aucune femme. Une seule était manifestement empoisonnée par le tabac, ainsi que le dénotaient les affections de la vue. Cette femme, âgée de 40 ans, présentait un cas classique d'amblyopie. Elle confondait le rouge et le vert avec le noir, le blanc avec le gris foncé. Elle avait remarqué que, surtout dans ces dernières années, sa vue faiblissait, mais n'avait jamais usé de tabac sous aucune forme.

Sur les 150 hommes, 45 étaient plus ou moins atteints d'amblyopie due au tabac. Quelques-uns étaient légèrement frappés, mais, chez 30 d'entre eux, la maladie était nettement accentuée. Ils confondaient le rouge avec le noir ou le brun, le vert avec le bleu clair ou l'orangé. Cette confusion des couleurs n'existait que pour la partie centrale, car ils distinguaient sans difficulté la périphérie. La majorité de ces 150 hommes avaient la pupille plus ou moins contractée, et dans un grand nombre de cas, il n'y avait pas d'autre signe d'empoisonnement. Cette contracture était prononcée et persistante chez tous ceux qui offraient d'autres

symptômes accentués de l'infection par le tabac.

30 de ces 45 cas se plaignaient d'un affaiblissement graduel de la vue. Les trois quarts de ces hommes avaient dépassé 35 ans, et le plus âgé avait 61 ans.

Quelques-uns, outre le tabac qu'ils mastiquaient, fumaient jusqu'à vingt cigares par jour.

Quand l'auteur commença ses recherches, il croyait que l'inhalation constante de la poussière et l'odeur du tabac avaient une influence sur la production de l'amblyopie. C'est là une erreur, car il a pu constater que ceux qui ne fumaient pas, et ne mastiquaient pas le tabac, étaient exempts des affections de la vue de nature toxique.

Les femmes n'étaient pas toutes exemptes, à en juger par l'observation. Comme résumé de ses recherches, les faits les plus dignes d'être notés sont les suivants :

1. Les sujets avaient entre 30 et 60 ans, excepté un jeune de 19 ans, qui offrait des signes évidents d'amblyopie ; mais c'était un fumeur et un chiqueur invétéré.

2. Chez tous les sujets examinés, on notait un affaiblissement graduel, dans la perception visuelle, des deux yeux.

3. La plus grande partie voyaient mieux dans la demi-obscurité de l'atelier qu'en plein jour.

3. On notait la confusion des couleurs, principalement du rouge, du vert et du blanc.

5. Le symptôme le plus fréquent est la contraction des pupilles. Ce symptôme se rencontrait spécialement chez tous ceux qui, outre l'emploi du tabac en mastication, fumaient. Ce qui est dû probablement à ce que, chez ceux qui chiquent, les vaisseaux sanguins de la bouche et de la langue absorbent une quantité plus grande de nicotine.

DR M. DE T...

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de UN DOLLAR par année, payable d'avance, pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, six francs cinquante centimes. Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII, VIII et IX.

Prix de chaque volume broché : Un Dollar. Chaque numéro se vend séparément 10 cts.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

BOITE POSTALE No 2030, Montreal (Canada)